

DISPOSITIFS D'AIDE ET D'ÉCOUTE POUR LES FEMMES

VICTIMES DE VIOLENCE PENDANT LE CONFINEMENT

NUMÉROS D'URGENCE

 En cas de danger, appelez la police/gendarmerie au 17 ou le numéro d'urgence européen au 112

⚠ Si vous êtes sans papier, référez-vous à la page suivante avant de déposer plainte.

• En cas de difficultés pour appeler en toute sécurité ou pour les personnes sourdes et malentendantes, vous pouvez envoyer un **SMS au 114.**Vous pouvez également effectuer un signalement en ligne sur

https://www.appel.urgence114.fr.

• Si vous vivez des violences conjugales et que vous souhaitez fuir vous pouvez contacter le **115** (hébergements d'urgence)

L'ensemble de ces services est gratuit et accessible 24h/24 et 7j/7

 Vous pouvez également demander de l'aide dans une pharmacie qui alertera la police.

LIGNES D'ÉCOUTE POUR LES FEMMES SANS PAPIER

- Toute personne victime de violences a le droit d'alerter la police par téléphone et de déposer plainte, même si vous n'avez pas de papier. Lors du dépôt de plainte vous avez le droit à un interprète ① Certains commissariats ne respectent pas ce droit, une interpellation au domicile lors de votre appel ou lors du dépôt de plainte peut arriver. Essayez donc de vous faire accompagner par un.e membre d'association. Cela reste néanmoins rare.
- Si le commissariat refuse d'enregistrer la plainte, vous pouvez porter plainte auprès du procureur de la République du tribunal de grande instance du lieu où l'infraction a été commise
 - : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11469
- Avant de porter plainte et/ou de quitter votre domicile vous pouvez appeler des associations pour qu'elles vous aident dans les démarches :
- Permanence juridique de la Cimade pour les femmes étrangères victimes de violences le mercredi de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 17h30 au 06 77 82 79 09. Vous pouvez laisser un message.
- Les **Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles** (CIDFF) continuent d'assurer des permanences juridiques. *(contacts en Ile-de-France ici)*
- Vous avez le droit à un hébergement même sans papiers. Si vous quittez votre logement en urgence vous pouvez appeler le **115**. Précisez que vous êtes victimes de violences.
- ⚠ ATTENTION, le 115 est surchargé, il faut donc rappeler plusieurs fois.

Deux guides (en français) qui récapitulent vos droits : <u>ici</u> et <u>ici</u>.

Une vidéo qui explique vos droits <u>ici</u>

ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DANGER

- En cas de danger grave et immédiat, contactez les services de première urgence : le **17** ou le **112**.
- Vous êtes un.e enfant, un.e adolescent.e et vous pensez être victime de violences ? Vous êtes un.e mineur.e ou un.e adulte préoccupé.e par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être ?
 Appelez le 119, ligne téléphonique "Allô enfance en danger"
- Un service de signalement des violences est également disponible sur internet sur le site <u>allo119.gouv.fr</u>
 Attention! Ce formulaire n'a pas vocation à traiter l'urgence.

L'ensemble de ces services est gratuit et accessible 24h/24 et 7j/7

ÉCOUTE, CONSEILS

- Le <u>3919</u>, "Femmes violences information" : numéro d'écoute anonyme et gratuit. *Tous les jours de 9h à 19h*
- Le **0800 05 95 95**, "Viols femmes information" (<u>CFCV</u>): numéro d'écoute anonyme et gratuit. *Lundi au vendredi, de 10h à 19h*
- Le tchat de l'association « En avant toute(s) » sur le site
 <u>https://commentonsaime.fr</u> disponible 7j/7 pour les victimes de violences
 conjugales. Il est ouvert de 10h à 21h.
- Le tchat du Ministère de l'intérieur sur le site https://www.service-public.fr/cmi : anonyme et gratuit, il permet d'avoir des conseils sur ses droits et les démarches possibles. 24h/24, 7j/7
- L'application **App-Elles** (gratuite): permet d'alerter et de contacter des personnes de confiance en cas de situation de danger.

INFORMATIONS ET DÉMARCHES JURIDIQUES

- Les services des tribunaux traitant les affaires de violences conjugales sont maintenus. Il est possible notamment de solliciter une ordonnance de protection via ce <u>formulaire</u>.
- La **permanence d'urgence des affaires familiales** est maintenu les *mardi et jeudi de 9h30 à 11h30*. Vous pouvez les joindre au **01 44 32 51 37.**
- L'Ordre des avocats de Paris met en place une permanence téléphonique gratuite dédiée aux victimes de violences conjugales. Vous pouvez les joindre du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h au 01 44 32 49 01. Plus d'informations <u>ici</u>.
- Le Barreau de Paris solidarité vous permet de solliciter les conseils gratuits d'avocat.e.s bénévoles du Barreau de Paris via ce formulaire en ligne.
- Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) continuent d'assurer des permanences juridiques. Vous pouvez retrouver les contacts en lle-de-France <u>ici</u> et les contacts en France <u>ici</u>.

IVG, CONTRACEPTION ET SEXUALITÉ

En période de confinement, l'interruption volontaire de grossesse (IVG) reste un soin d'urgence.

L'accès à l'IVG médicamenteuse à domicile a été étendue à neuf semaines, contre sept actuellement.

Les femmes qui le souhaitent peuvent continuer à avoir accès à la pilule contraceptive, en présentant une ancienne ordonnance, sans avoir à passer par un médecin.

- Pour toute question relative à la contraception, IVG, infections et maladies sexuellement transmissibles (IST/MST), violences et sexualité: il est possible de joindre le numéro vert national du **Planning Familial** au **0 800 08 11 11** (numéro national, appel anonyme et gratuit) du *lundi au samedi de 9h à 20h*.
- Certaines associations départementales du Planning Familial maintiennent leurs permanences téléphoniques, vous pouvez retrouver leurs horaires sur cette <u>carte</u>.

LIGNES D'ÉCOUTE SPÉCIALISÉES

- SOS mariages forcés : joignable au 01 30 31 05 05 ou sur contact@sos-mariageforce.org. Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h
- AVFT (violences faites aux femmes au travail): joignable au **01 45 84 24 24** aux horaires habituels le *lundi de 14h à 17h, mardi et vendredi de 9h30 à 12h30*
- **SOS Homophobie** : la ligne d'écoute est actuellement suspendue, mais le <u>tchat</u> fonctionne 7j/7 de 18h à 20h.
- <u>Projet Jasmine</u> (soutien et conseils aux travailleur.euse.s.ses du sexe): joignable au 07
 60 22 54 84 ou par mail jasmine@medecinsdumonde.net
- Le collectif psy noirEs propose une permanence solidaire gratuite d'écoute pour les personnes les plus isolées et précarisées. Cette permanence est un dispositif d'urgence. Vous pouvez les contacter par mail psy.noires@gmail.com et vous inscrire via un formulaire.
- La CIMADE lle-de-France propose une aide juridique pour les femmes étrangères victimes de violences au **06 77 82 79 09** les mercredi de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30 A savoir! Pour les prefectures, les titres de séjour et récépissés sont prolonger de 3 mois durant la période de confinement. Plus d'informations sur les démarches administratives possibles par temps de confinement.

AUTRES RESSOURCES DISPONIBLES

- Pour les femmes victimes de violences conjugales, les associations de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) restent mobilisées : entretiens par téléphone, accompagnement et orientation si urgence, suivis en hébergement. Retrouvez l'ensemble des contacts des associations locales et nationales <u>ici</u>.
- En Ile-de-France, le **centre Hubertine Auclert** recense tout les <u>dispositifs</u> actifs pour les femmes victimes de violence.
- La ville de Paris a mis en place un état des lieux des <u>dispositifs actifs</u> actuellement pour les femmes et enfants victimes de violence.
- L'association #NousToutes a mis en ligne un <u>document</u> contenant l'ensemble des coordonnées des associations locales et nationales disponibles en période de confinement pour accompagner les femmes et enfants victimes de violence.



Prenez soin de vous, vous n'êtes pas seul.es, vous êtes courageux.ses et jamais responsables des violences dont vous êtes victimes. On est avec vous, on vous croit et on vous envoie toute notre force, notre sororité et notre amour



Illustration : Celeste Wallaert https://www.celestewallaert.com